Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8470638
Centre d'intérêt: 917

Godin-Turgeon, Louise.

Rapport concernant la reconnaissance des acquis expérientiels des assistantes dentaires / Louise Godin-Turgeon. -- [Québec] : Direction générale de l'éducation des adultes, 1984.
ii, 118 p. ; 28 cm.

Code: 38-1288.

ISBN 2-550-07357-6

Descripteur(s): *Reconnaissance des acquis *Apprentissage *Expérience *Evaluation de l'étudiant *Evaluation de l'apprentissage *Formation sur mesure *Habileté *Secondaire (Niveau) *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *Commission régionale Jean-Talon (Charlesbourg, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Assistante dentaire

La reconnaissance des acquis expérientiels a connu des réalisations concrètes dans le domaine de l'assistance dentaire. Un matériel de reconnaissance a été développé et expérimenté, en juin 1983, à la Commission scolaire régionale Jean-Talon, puis utilisé dans trois autres commissions scolaires. Ce rapport dresse le bilan des activités conduites jusqu'à maintenant et introduit les problématiques entrevues.

Le matériel tient compte des 26 unités de reconnaissance déterminées par la DGEA et comprend les éléments suivants: 1. un guide du gestionnaire (description du matériel, indications à suivre, équivalences, questionnaire portant sur l'expérience du candidat, fiche synthèse, grille, etc.); 2. un cahier du candidat, contenant des renseignements divers; 3. quatre tests d'évaluation des savoirs; 4. un cahier de fiches d'observation pour évaluer les habiletés; 5. un diaporama explicatif. Ces éléments sont reproduits en annexe, sauf pour les tests d'évaluation.

Les résultats obtenus suite à la passation des tests démontrent que les assistantes dentaires atteignent facilement le critère de performance pour ce qui est des connaissances et des tâches reliées de très près à la profession. Les savoirs connexes ou les habiletés reliées à certaines spécialités posent plus de problèmes et dans ces cas, les assistantes affirment elles-mêmes qu'elles ont peu ou pas de connaissances ou d'expérience dans ces secteurs d'activités connexes. Ce qui peut leur être reconnu est insuffisant pour leur permettre d'obtenir les crédits associés à ces unités. Il faudra donc développer de nouvelles formules de formation sur mesure.

Type de document: d

EDUQ 8470638

RAPPORT CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS DES ASSISTANTES DENTAIRES

Avril 1984
38-1288

Québec

EDUQ 8470638

RAPPORT CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS DES ASSISTANTES DENTAIRES

Mars 1984

Louise Godin-Turgeon

ISBN 2-550-07357-6

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1984
Tous droits réservés

Dépôt légal
Deuxième trimestre - 1984

PRÉSENTATION

On s'est tellement habitué au cours des dernières générations à considérer l'école et la scolarisation comme seul lieu et seul processus "réguliers" d'acquisition de connaissances et d'habiletés qu'on en était venu à ne presque plus tenir compte de ce qui est pourtant une évidence observable, éprouvée par chacun, à savoir que la vie, le travail rémunéré ou non, le loisir, les activités communautaires... enfin que toute situation peut être occasion d'apprentissages.

Il arrive que ces apprentissages issus des expériences de la vie, ces acquis expérientiels, correspondent à ceux visés par les programmes de formation des établissements scolaires. Dans un tel cas, il importe que les établissements n'exigent pas des personnes qui ont acquis hors de l'école ces connaissances et ces habiletés de réétudier ce qu'elles savent déjà sous prétexte que cela ne se serait pas passé "en classe".

Cette volonté de reconnaître les acquis expérientiels pose avec acuité deux questions fondamentales. Et le texte de Louise Godin-Turgeon sur l'expérience vécue à la commission régionale Jean-Talon d'abord et dans quelques autres par la suite, concernant la reconnaissance des acquis expérientiels des assistantes dentaires, les met clairement en évidence.

La première de ces questions est bien sûr celle du "comment évaluer les acquis expérientiels de sorte qu'ils puissent être reconnus", c'est-à-dire générer un diplôme ou des unités cumulatives pour un diplôme. Le mécanisme d'évaluation mis au point par la commission régionale Jean-Talon en est un adapté à la fois à la population visée, au besoin exprimé et au régime pédagogique de l'ordre d'enseignement concerné, en l'occurrence, le secondaire. À ce titre, il constitue un modèle à l'étude duquel certains établissements pourront tirer avantage en regard de leurs propres objectifs.

La seconde question fondamentale n'est pas pleinement explorée par le rapport de Louise Godin-Turgeon, mais l'auteure ne la formule pas moins dans toute son ampleur en soulevant la question de la quasi-nécessité de développer des formes individualisées et personnalisées d'apprentissage pour combler l'écart entre les acquis évalués et reconnus et le programme de formation visé.

Pour ces raisons, le rapport concernant la reconnaissance des acquis expérientiels des assistantes dentaires est un élément névralgique de la mise en place des nouvelles pratiques en matière d'évaluation et de reconnaissance des acquis de formation, peu importent les modalités suivant lesquelles ces connaissances et ces habiletés ont pu être acquises.

André Beaudet
Reconnaissance des acquis de formation
Ministère de l'Éducation du Québec

PRÉSENTATION DES PERSONNES RESSOURCES ET INSTITUTIONS
AYANT OEUVRÉ ACTIVEMENT À LA
RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN
ASSISTANCE DENTAIRE

De la Commission scolaire Jean-Talon

- Messieurs Jacques Arteau, D.E.A.
  Jacques Portelance, D.E.A. actuel
  Jean-Pierre Lessard, Coordonnateur
  Denis Bouffard, Denturologiste

- Mesdames Maureen Bridges, Assistante dentaire, Gérante de production
  Monique Bédard, Secrétaire

De la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

- Monsieur Jean-Léon Lachaine, Coordonnateur

- Mesdames Colette Gendron, Conseillère pédagogique
  Claudine Dupré, Hygiéniste dentaire, Formateur

De la Commission scolaire Valleyfield

- Messieurs Jean-Claude Leconte, D.E.A.
  René Boulanger, Conseiller pédagogique

De la Commission scolaire de l'Estrie

- Monsieur Marcel Ellyson, Coordonnateur

De la Direction Générale de l'Education des Adultes

- Messieurs Alain Godbout, O.I.S.
  Réginald Richard, O.I.S.
  Jean-Jacques Dubois, Responsable en mesure et évaluation
  Jacques Couturier, Responsable du champ

- Madame Louise Godin-Turgeon, Conceptrice

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 1

HISTORIQUE 3

MATÉRIEL PRODUIT

I- UN GUIDE DU GESTIONNAIRE 5

II- UN CAHIER DU CANDIDAT 6

III- QUATRE (4) TESTS D'ÉVALUATION DES SAVOIRS 7

IV- UN CAHIER DE FICHES D'OBSERVATION 7

V- UN DIAPORAMA 8

ACTIVITÉS REALISÉES 9

TABLEAU SYNTHESE 11

CORPORATIONS PROFESSIONNELLES OU ASSOCIATIONS 13

ATTENTES DU COMITÉ 15

CONCLUSION 17

ANNEXES

I- GUIDE DU GESTIONNAIRE 21

II- CAHIER DU CANDIDAT 47

III- CAHIER DE L'ÉVALUATEUR (TEST DE CERTIFICATION) 63

IV- CAHIERS DES FICHES D'OBSERVATION 73

INTRODUCTION

La reconnaissance des acquis expérientiels a déjà connu des réalisations concrètes dans le domaine de l'assistance dentaire. Suite à l'expérimentation faite à la Commission scolaire Jean-Talon, le matériel développé a été utilisé dans deux (2) autres Commissions scolaires.

Cette expérience nous amène plusieurs satisfactions et nous confirme dans notre décision de reconnaître les acquis expérientiels des assistantes dentaires; par ailleurs, elle soulève un ensemble de problèmes importants. La réflexion suscitée par nos travaux peut être fort constructive et utile à tout autre dossier de reconnaissance d'acquis expérientiels.

Donc, ce rapport dresse le bilan des activités conduites à ce jour et introduit les problématiques entrevues.

HISTORIQUE

Dès 1975-76 et après, les assistantes dentaires demandaient au Ministère de l'Education et au Ministère du Travail de reconnaître leur fonction et leurs connaissances au même titre que les jeunes graduées sortant, diplôme en poche, des écoles secondaires.

La Direction Générale de l'Education des Adultes s'est préoccupée activement de ce dossier dès 1980 en produisant tout d'abord un programme de formation composé de vingt-six (26) unités de reconnaissance.

En collaboration avec le Service de l'Education des Adultes de la Commission Scolaire Jean-Talon, la D.G.E.A. a produit dès 1982 du matériel servant à la reconnaissance d'acquis expérientiels. Ce matériel fut expérimenté en juin 1983, révisé à l'automne 1983 et prêt à être utilisé à l'hiver 1984.

Actuellement, trois (3) autres Commissions scolaires se sont appropriées le matériel et commencent à offrir ce service aux assistantes dentaires. Il s'agit de la C.E.C.M., de la C.S. Valleyfield et de la C.S. de l'Estrie.

MATÉRIEL PRODUIT

Le matériel qui a été produit jusqu'à maintenant pour procéder à la reconnaissance des acquis expérientiels des assistantes dentaires est très perfectible encore.

Il comprend:

- un guide du gestionnaire
- un cahier du candidat
- quatre (4) tests d'évaluation des savoirs
- un cahier de fiches d'observation
- un diaporama

I- UN GUIDE DU GESTIONNAIRE

Renfermant des informations sur les sujets suivants:

1- La description du matériel à être utilisé pour procéder à la reconnaissance.

2- Des indications concernant l'opérationnalisation de ce service par la Commission scolaire.

3- Un tableau d'information sur les équivalences de formation des assistantes dentaires.

4- Un questionnaire s'adressant à la personne désireuse de passer les tests reliés à la reconnaissance. (L'objectif du questionnaire est de cerner son expérience de travail.)

5- Une fiche synthèse destinée à faire visualiser rapidement les expériences de la personne dans le domaine.

6- Une grille permettant de situer les acquis de la personne par rapport au plan de formation.

7- L'organisation de la formation sur mesure (A venir.)

II- UN CAHIER DU CANDIDAT

Renfermant des informations sur les sujets suivants:

1- Les objectifs poursuivis par la reconnaissance d'acquis expérientiels.

2- Des informations relatives aux tests écrits et aux fiches d'observation.

3- Un tableau permettant d'établir la corrélation entre les tests prévus à la reconnaissance des acquis et les unités de reconnaissance du programme.

4- Des renseignements sur les modalités d'opérationnalisation de la reconnaissance d'acquis.

5- Une description de la marche à suivre pour comprendre et passer les tests.

III- QUATRE (4) TESTS D'ÉVALUATION DES SAVOIRS

Chaque test renferme l'évaluation sur des savoirs ayant été groupés par affinité de contenu afin de vérifier les connaissances reliées à un même thème. Ex.: le test no I groupe les savoirs reliés aux unités de reconnaissance:

- Anatomie - tête et cou,
- Anatomie dentaire,
- Histologie.

Cependant, à l'intérieur de ce test, chaque unité de reconnaissance a été clairement découpée afin de préciser ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas. Un critère de performance a été fixé pour chaque partie du test.

En bref, l'évaluation porte sur:

- les objectifs terminaux de chaque unité de reconnaissance;
- le contenu que les spécialistes du métier ont jugé essentiel.

IV- UN CAHIER DE FICHES D'OBSERVATION

Pour évaluer les habiletés (le savoir faire).

Ce cahier est exactement le même que celui utilisé pour évaluer le cours de base. Il se présente sous forme de fiches d'observation.

L'expérience actuelle démontre qu'il faudra le réviser pour l'adapter à la reconnaissance des acquis expérientiels.

V- UN DIAPORAMA

Intitulé "Rendre à César ses Acquis".

Le diaporama expose le processus de la reconnaissance des acquis expérientiels pour les assistantes dentaires. Il s'adresse aux gestionnaires des S.E.A. et aux assistantes dentaires désireuses de se prévaloir de tel service.

C'est donc un outil de référence et d'information pour les assistantes dentaires et les gestionnaires du dossier.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Jusqu'à maintenant, environ 60 personnes ont pu se prévaloir de ce service de la reconnaissance de leurs acquis expérientiels. Ces personnes sont réparties entre trois (3) Commissions scolaires, soit: Jean-Talon, C.E.C.M. et Valleyfield.

Aux Commissions scolaires Jean-Talon et C.E.C.M., il n'y a pas eu de véritables difficultés d'organisation. Toutefois, des problèmes peuvent se poser lorsque des personnes voulant se faire reconnaître des acquis, demeurent sur un territoire où aucune Commission scolaire n'a l'équipement nécessaire pour assurer la passation des tests pratiques.

La C.S. de Valleyfield a tenté une expérience intéressante dans sa région en prenant des ententes avec les cabinets dentaires afin d'assurer l'évaluation pratique. Leur expertise pourrait sûrement être utilisée dans d'autres régions et même dans d'autres dossiers.

Enfin, la reconnaissance a été faite à partir du programme qui renferme des éléments de savoir, de savoir être et de savoir faire, requis d'une assistante dentaire. Les résultats obtenus suite à la passation des tests démontrent que les assistantes dentaires atteignent facilement le critère de performance pour ce qui est des connaissances et des tâches reliées de très près à la profession. Les savoirs connexes ou les habiletés reliées à certaines spécialités posent plus de problèmes et dans ces cas, les assistantes affirment elles-mêmes qu'elles ont peu ou pas de connaissances ou d'expérience dans ces secteurs d'activités connexes.

Ce que nous pourrons leur reconnaître est nettement insuffisant pour leur permettre d'obtenir les crédits associés à ces unités. Un premier élément de problème se posera donc, il s'agit de la formation à donner. Les questions que le comité se pose à ce sujet sont traitées dans le chapitre "attentes du comité".

TABLEAU SYNTHÈSE

60 candidates se sont inscrites aux tests de reconnaissance, dans l'ensemble des commissions scolaires.

10 candidates sont devenues éligibles au D.E.S., suite à la passation des tests.

UNITES DE RECONNAISSANCE	NOMBRE DE CREDITS	NOMBRE DE CANDIDATES AYANT ATTEINT LE CRITERE DE PERFORMANCE	NOMBRE DE CANDIDATES N'AYANT PAS ATTEINT LE CRITERE DE PERFORMANCE
Tâches auxiliaires	3	41	2
Anatomie, tête et cou	2	40	18
Anatomie dentaire	1	55	3
Hygiène buccale	2	27	16
Histologie	1	33	25
Diététique et nutrition	1	16	27
Premiers soins	1	35	25
Bactériologie	1	21	21
Matériaux dentaires 151	1	21	--
Matériaux dentaires 152	2	21	--
Matériaux dentaires 153	2	22	--
Tech. de laboratoire 151	3	9	3
Tech. de laboratoire 152	3	2	6
Tech. de laboratoire 153	6	21	--
Radiologie 151	1	13	--
Radiologie 152	2	13	--
Dentisterie opératoire	2	31	2
Pathologie dentaire	1	29	25
Pathologie	1	29	15
Pharmacologie	1	43	11
Spécialités dentaires	2	28	15
Endodontie	2	26	17
Chirurgie buccale	1	34	16

Les unités de reconnaissance suivantes font l'objet d'une exemption lorsque la candidate fait la preuve requise de son expérience de travail:
- Introduction à la profession
- Psychologie
- Stage

CORPORATIONS PROFESSIONNELLES OU ASSOCIATIONS

L'expérience vécue confirme qu'il est essentiel de s'associer des corporations professionnelles, associations voir même syndicat pour assurer le succès de la démarche.

La crédibilité de cette activité peut-être mise en cause, voir même faire échouer si l'on ne prend pas le temps de s'associer ces partenaires.

Fort heureusement toutes les précautions ont été prises en ce qui concerne le dossier des assistantes dentaires. Malgré toutes les garanties que le groupe de travail s'est donné, il y eut encore des résistances (réf. lettre adressée à Monsieur André Beaudoin par Lise Tanguay de l'Association des Assistantes dentaires.)

Le comité s'est intéressé à cet aspect de la question et son expérience peut être réinvesti auprès d'autres groupes de travail.

ATTENTES DU COMITÉ

Suite à son expérience, le Comité identifie divers problèmes pour lesquels il a nécessairement des attentes.

1- Il est impératif de se concerter sur la philosophie de base en reconnaissance d'acquis expérientiels. En Assistance Dentaire, nous avons établi des conditions préalables pour être admissible à la reconnaissance des acquis. Nous désirons remettre en question certaines hypothèses mais avec d'autres équipes de travail.

2- Ce qu'on ne peut reconnaître comme acquis pose de sérieuses difficultés. Les personnes sont maintenant en droit de recevoir la formation qui leur manque.

Le problème est de deux (2) ordres:

a) A partir de ce que l'on ne peut reconnaître comme acquis, il faut identifier le bout de formation manquant, le comptabiliser en heures de formation et d'offrir à l'adulte.

Tout ce processus est à développer, il y a des pistes intéressantes auxquelles le comité pense, il faut les explorer.

b) Il est très difficile de regrouper douze (12) à quinze (15) personnes pour offrir une même unité de formation. Les assistantes dentaires ont les mêmes acquis dans plusieurs unités. Le problème se pose là où se différencient leurs acquis.

Le Comité pense à de nouvelles formules pour assurer la formation sur mesure. Il y aura du matériel d'apprentissage à développer, et l'apport de la recherche des autres équipes de travail est essentiel à l'élaboration de solutions cohérentes.

En assistance dentaire, nous avons déjà une population qui attend des suites. Il est impérieux de se consulter et de se concerter pour identifier les meilleurs moyens d'assurer les suites et enfin de passer à l'action.

CONCLUSION

L'expérience qui se vit avec le dossier de la reconnaissance des acquis expérientiels des assistantes dentaires fait naître, chez le comité qui y travaille, beaucoup de créativité, de souci de recherche et d'équité.

Très positivement, le comité pose des questions et cherche des pistes de développement et des ouvertures.

Ce travail doit être partagé avec les autres institutions impliquées dans la reconnaissance d'acquis expérientiels.

Les expériences des uns, les recherches des autres assureront à ce dossier un développement novateur et actif.

ANNEXES

- GUIDE DU GESTIONNAIRE
- CAHIER DU CANDIDAT
- CAHIER DE L'ÉVALUATEUR
- CAHIERS DES FICHES D'OBSERVATION

* Les tests évaluant les savoirs demeurent disponibles sur demande.

GUIDE DU GESTIONNAIRE

janvier 1984

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I - ADMISSIBILITÉ	25
II - MATÉRIEL DE RECONNAISSANCE	26
III - ASPECT ORGANISATIONNEL	27
TABLEAU D'INFORMATION POUR PROCÉDER À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION DES ASSISTANTS(ES) DENTAIRES . . .	29
QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES TÂCHES EXÉCUTÉES HABITUELLEMENT PAR L'ASSISTANT(E) DENTAIRE	33
QUESTIONNAIRE À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LA CANDIDATE	35
FICHE SYNTHÈSE PAR CANDIDATE	37
GRILLE CONCERNANT LA SITUATION DE LA CANDIDATE DANS LE PLAN DE FORMATION	39
GRILLE SITUATION DE LA CANDIDATE DANS LE PLAN DE FORMATION	41
ORGANISATION DE LA FORMATION SUR MESURE	45

ASSISTANCE DENTAIRE

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION DES ASSISTANTS (ES) EN FONCTION

Toute personne qui occupe la fonction d'assistance dentaire peut, s'il/elle le désire, obtenir une reconnaissance officielle du Ministère de l'Education.

I - ADMISSIBILITÉ

Cette reconnaissance consiste en un bulletin cumulatif portant la mention "ASSISTANCE DENTAIRE".

Pour obtenir cette mention, le candidat devra rencontrer les exigences suivantes:

1.- Avoir occupé la fonction d'assistance dentaire au cours des trois dernières années pour une durée de 1 500 heures ou avoir totalisé 1 000 heures de travail dans les douze mois précédant la demande de reconnaissance.

2.- Indiquer en complétant un questionnaire les tâches spécifiques de la fonction d'assistance dentaire qu'il peut accomplir.

3.- Réussir les tests d'évaluation des connaissances reliées à la profession.

4.- Réussir les tests d'évaluation des habiletés spécifiques reliées à la profession.

II - MATERIEL DE RECONNAISSANCE

1.- Quatre (4) tests ont été développés afin d'évaluer les connaissances reliées à la profession.

Ces tests portent sur des éléments de connaissances reliés aux objectifs terminaux de cours traitant de sujets connexes.

Le premier (1er) test évalue les cours dont les sigles sont:
SDA-141 - SDA-142 et SDA-143

Le deuxième (2e) test évalue les cours dont les sigles sont:
SDP-141 - SDP-142 - SDU-141 et SDZ-141

Le troisième (3e) test évalue les cours dont les sigles sont:
SDS-141 - SDS-142 - SDS-143 et SDO-141

Le quatrième (4e) test évalue les cours dont les sigles sont:
SDB-141 - SDN-141 - SDH-141 et SDE-141

Chaque test est divisé en autant de parties qu'il y a de cours présentés. Un critère de performance y est inscrit.

La candidate se verra accorder la reconnaissance des cours de chacune des parties réussies.

Il n'y a pas de reprise à un test. Lorsque la candidate n'obtient pas la performance désirée à une partie du test, elle doit s'inscrire au cours correspondant à cette partie.

2.- Quatre (4) tests ont été développés afin d'évaluer les habiletés à exécuter des tâches d'assistance dentaire.

Ces tests se présentent sous la forme de fiches d'observation.

Chaque test a une limite au niveau du temps alloué. Ce temps n'excède jamais une (1) heure.

Description du matériel de test:

a) 1 fiche portant sur l'assistance à la chaise.

b) 1 fiche portant sur la manipulation des divers matériaux dentaires.

c) 1 fiche portant sur l'assistance en radiologie.

d) 1 fiche portant sur la capacité à effectuer certains travaux de laboratoire.

Ces évaluations doivent être faites en institution dans un laboratoire dentaire ou dans un cabinet de dentiste, en accord avec celui-ci.

III - ASPECT ORGANISATIONNEL

Les candidates désirant obtenir le mention "ASSISTANCE DENTAIRE" doivent s'inscrire à l'Education des adultes d'une Commission Scolaire ou d'une Commission Scolaire Régionale désignée.

Pour fin d'admission aux tests, la candidate devra fournir à la C.S. les documents suivants:

- bulletin de la dernière année scolaire complétée

- lettre du ou des employeurs attestant des heures de travail de la candidate en assistance dentaire

- ou attestation de travail dans le domaine et l'un des trois (3) documents suivants:

  a) attestation de capacité du MEQ

  b) diplôme émis par l'Ordre des Dentistes

  c) diplôme émis par l'Association Canadienne Dentaire

- et tout autre document que pourra exiger la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire autorisée à appliquer les tests s'engage à retenir le concours d'une personne compétente en assistance dentaire. L'évaluateur pourra faire passer les tests pratiques à deux (2) ou quatre (4) personnes à la fois pour les épreuves suivantes: manipulation des matériaux et travaux de laboratoire.

Les coûts d'application de ces tests sont à la charge de la candidate. La Commission Scolaire a la responsabilité d'établir les coûts.

TABLEAU D'INFORMATION POUR PROCÉDER À LA RECONNAISSANCE
DES ACQUIS DE FORMATION DES ASSISTANTS(ES) DENTAIRES

SIGLE	MATÉRIEL D'EVALUATION	DONNÉES A TRANSMETTRE	DIRECTIVES SI LA PERFORMANCE N'EST PAS ATTEINTE
SDE-141	test 4	succès	Suivre le cours siglé SDE-141 et passer l'examen SDE-141
SDT-141	exemption	exemption	
SDY-141	exemption		
SDS-141	test 3	succès	Suivre le cours siglé SDS-141 et passer l'examen SDS-141
SDS-142	test 3	succès	Suivre le cours siglé SDS-142 et passer l'examen SDS-142
SDS-143	test 3	succès	Suivre le cours siglé SDS-143 et passer l'examen SDS-143
SDO-141	test 3	succès	Suivre le cours siglé SDO-141 et passer l'examen SDO-141
SDA-141	test 1	succès	Suivre le cours siglé SDA-141 et passer l'examen SDA-141
SDA-142	test 1	succès	Suivre le cours siglé SDA-142 et passer l'examen SDA-142
SDA-143	test 1	succès	Suivre le cours siglé SDA-143 et passer l'examen SDA-143
SDB-141	test 4	succès	Suivre le cours siglé SDB-141 et passer l'examen SDB-141

TABLEAU D'INFORMATION POUR PROCÉDER À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION DES ASSISTANTS(ES) DENTAIRES

SIGLE	MATERIEL D'EVALUATION	DONNEES A TRANSMETTRE	DIRECTIVES SI LA PERFORMANCE N'EST PAS ATTEINTE
SDH-141	test 4	succès	Suivre le cours siglé SDH-141 et passer l'examen SDH-141
SDN-141	test 4	succès	Suivre le cours siglé SDN-141 et passer l'examen SDN-141
SDP-141	test 2	succès	Suivre le cours siglé SDP-141 et passer l'examen SDP-141
SDP-142	test 2	succès	Suivre le cours siglé SDP-142 et passer l'examen SDP-142
SDU-141	test 2	succès	Suivre le cours siglé SDU-141 et passer l'examen SDU-141
SDZ-141	test 2	succès	Suivre le cours siglé SDZ-141 et passer l'examen SDZ-141
SDM-151	exemption si réussite de SDM-152 - 153		
SDM-152	fiche	succès	Suivre les cours siglés SDM-151 - SDM-152 et passer les exemens SDM-151 et SDM-152
*SDM-153	fiche	succès	Suivre le cours siglé SDM-153 et passer l'examen SDM-153
SDL-151	fiche	succès	Suivre le cours siglé SDL-151 et passer l'examen SDL-151

* Pour être admis à ce test, la candidate devra avoir réussi le test SDM-152

TABLEAU D'INFORMATION POUR PROCÉDER À LA RECONNAISSANCE
DES ACQUIS DE FORMATION DES ASSISTANTS(ES) DENTAIRES

SIGLE	MATERIEL D'EVALUATION	DONNEES A TRANSMETTRE	DIRECTIVES SI LA PERFORMANCE N'EST PAS ATTEINTE
SDL-152	fiche	succès	Suivre le cours siglé SDL-152 et passer l'examen SDL-152
SDL-153	fiche	succès	Suivre le cours siglé SDL-153 et passer l'examen SDL-153
SDX-151	exemption si réussite de SDX-152		
SDX-152	fiche	succès	Suivre les cours siglés SDX-151 - 152 et passer les examens SDX-151 et SDX-152
*SSD-151	exemption	exemption	

* L'exemption est accordée à la candidate ayant répondu aux conditions d'admissibilité

ASSISTANCE DENTAIRE

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES TÂCHES EXÉCUTÉES HABITUELLEMENT PAR L'ASSISTANT (E) DENTAIRE

OBJET DU QUESTIONNAIRE:

- Connaître l'expérience de travail du candidat afin de déterminer s'il doit ou non passer l'examen concernant l'évaluation des habiletés.

  A titre d'exemple, la candidate qui n'aura jamais assistée en radiologie ne doit pas être inscrit à l'examen mais doit plutôt s'inscrire à la formation.

- Connaître les noms commerciaux des différents produits utilisés habituellement par la candidate et avec lesquels elle devrait être évaluée.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

1.- La somme de ces questionnaires permet d'établir différents besoins organisationnels relatifs à la passation des tests.

2.- Il permet d'économiser du temps, à la fois pour la candidate, et pour la C.S. ou la C.S.R.

3.- Il est utilisé à titre indicatif seulement, il n'a aucune valeur de reconnaissance.

QUESTIONNAIRE À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LA CANDIDATE

Nom de la candidate: _____

Clinique dentaire : _____

Mettre un X dans la colonne appropriée:
Souvent: fait partie de la tâche régulière
Occasionnellement: c'est arrivé à quelques reprises

	souvent	occasionnellement	jamais
1.- J'ai travaillé pour un dentiste qui, généralement, se sert lui-même des instruments dont il a besoin au fur et à mesure du traitement.	--	--	--
2.- J'ai travaillé pour un dentiste à qui je devais passer la majorité des instruments au fur et à mesure du traitement.	--	--	--
3.- J'ai travaillé dans un cabinet dentaire où les instruments sont rangés dans des tiroirs.	--	--	--
4.- J'ai travaillé dans un cabinet dentaire où les instruments sont rangés dans des plateaux.	--	--	--

	souvent	occasionnellement	jamais
5.- a) J'ai déjà assisté à une prise d'empreinte primaire	--	--	--
b) Quelle marque commerciale d'alginate avez-vous l'habitude de manipuler?	_____		
6.- J'ai déjà coulé des modèles	--	--	--
7.- J'ai déjà taillé des modèles	--	--	--
8.- a) J'ai déjà fabriqué des porte empreintes individuels	--	--	--
b) Quelle marque commerciale de produits avez-vous l'habitude de manipuler?	_____		
9.- a) J'ai déjà fabriqué des plaques de bases	--	--	--
b) Quelle marque commerciale de produits avez-vous l'habitude de manipuler?	_____		
10.- J'ai déjà fabriqué un boudin de cire.	--	--	--
11.- J'ai déjà assisté en radiologie en assurant la position			
- de la tête du patient	--	--	--
- du cône	--	--	--
- du film	--	--	--

FICHE SYNTHÈSE PAR CANDIDATE

Nom de la candidate: _____

BUT: Situer la candidate au niveau des habiletés qu'elles a développées

SIGLES	TÂCHES HABITUELLEMENT EXÉCUTÉES DANS LES COURS CORRESPONDANT AU SIGLE	FAIRE UN X A L'ENDROIT OÙ LA CANDIDATE POSSÈDE UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL
SDL 153	DO traditionnelle	
SDL 153	DO 4 mains	
SDL 153	Equipement conventionnel	
SDL 153	Système à plateau	
SDL 151	Empreintes primaires	
SDL 151	Coulée des modèles	
SDL 151	Taille des modèles	
SDL 152	Portes empreintes individuels	
SDL 152	Plaque base	
SDL 152	Boudin de cire	
SDX 152	Radiologie	

N.B. Cette fiche synthèse doit être utilisée à titre de référence, elle n'a aucune valeur de reconnaissance.

ASSISTANCE DENTAIRE

GRILLE CONCERNANT LA SITUATION DE LA CANDIDATE DANS LE PLAN DE FORMATION

BUT DE LA GRILLE:

Etablir le profil de formation et de reconnaissance de chaque candidate.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

1.- Cette grille permet une consultation rapide du profil de la candidate par rapport au plan de formation, tant par la C.S. ou C.R.S., que par la candidate elle-même.

2.- Une fois complétée, une copie devrait être remise à chaque candidate afin de l'informer sur les acquis qui lui sont reconnus, de même que de ses besoins en terme de formation.

3.- La somme de ces grilles permet d'établir les différents besoins organisationnels relatifs à la formation à offrir par la suite aux assistants (es) dentaires en fonction.

GRILLE SITUATION DU CANDIDAT DANS LE PLAN DE FORMATION

om du (de la) candidat (e): _____

ESTS THEORIQUES

SIGLES	SUJETS	REUSSI	À FAIRE	COMMENTAIRES
	Test I			
SDA-141	Anatomie tête et cou			
SDA-142	Anatomie dentaire			
SDA-143	Histologie			
	Test II			
SDP-141	Pathologie dentaire			
SDP-142	Pathologie			
SDU-141	Premiers Soins			
SDZ-141	Pharmacologie			
	Test III			
SDS-141	Spécialités dentaires			
SDS-142	Endodontie			
SDS-143	Chirurgie buccale			
SDO-141	Dentisterie opératoire			

GRILLE SITUATION DU CANDIDAT DANS LE PLAN DE FORMATION

Nom du (de la) candidat (e): _____

TESTS THÉORIQUES

SIGLES	SUJETS	REUSSI	À FAIRE	COMMENTAIRES
	Test IV			
SDB-141	Bactériologie			
SDN-141	Diététique et nutrition			
SDH-141	Hygiène buccale			
SDE-141	Tâches auxiliaires			

GRILLE SITUATION DU CANDIDAT DANS LE PLAN DE FORMATION

Nom du (de la) candidat (e): _____

TESTS PRATIQUES

SIGLES	SUJETS	REUSSI	À FAIRE	COMMENTAIRES
SDL-151	Technique de laboratoire			
SDL-152	Technique de laboratoire			
SDL-153	Assistance à la chaise			
SDM-152	Matériaux dentaires			
SDM-153	Matériaux dentaires			
SDX-152	Radiologie			

ORGANISATION DE LA FORMATION SUR MESURE

À VENIR

RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION DES ASSISTANTS(ES) DENTAIRES EN FONCTION

CAHIER DU CANDIDAT

Document no 352-116-03

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	51
OBJECTIF DE CE CAHIER	51
DESCRIPTION DU MATÉRIEL	51
1 - Tests écrits	52
2 - Fiches d'évaluation	52
TABLEAU DES TESTS	53
RENSEIGNEMENTS SUR LES EXEMPTIONS ET LES DIRECTIVES EN CAS D'ÉCHEC	55
COMPRÉHENSION DES TESTS ÉCRITS	56
COMPRÉHENSION DES TESTS PRATIQUES	61

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Ministère de l'Education en collaboration avec la CSR Jean-Talon, a développé du matériel d'évaluation permettant de procéder à la reconnaissance des acquis de formation des assistants(es) dentaires déjà en fonction.

Ce matériel permet d'évaluer les reconnaissances et habiletés dans le domaine d'assistance dentaire. Cette évaluation conduit à une reconnaissance officielle du Ministère de l'Education et qui consiste en un bulletin cumulatif portant la mention "Assistance Dentaire".

OBJECTIF DE CE CAHIER

- Fournir un maximum d'informations au candidat désirant passer les tests se rapportant à la reconnaissance des acquis de formation. Cette information se rapporte au matériel produit et à la manière de comprendre et de passer les tests.

DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Le Ministère a développé quatre (4) tests écrits évaluant les connaissances spécifiques reliées à la fonction d'assistance dentaire et quatre (4) fiches d'observation évaluant les habiletés spécifiques à la profession.

1 - TESTS ÉCRITS

Les tests écrits se présentent sous la forme d'examens de type objectif. Chaque test comprend plusieurs parties et chaque partie évalue les connaissances correspondantes aux connaissances du cours de base. Le candidat qui réussie chaque partie du test se verra accorder l'équivalence du cours correspondant sur le bulletin cumulatif.

2 - FICHES D'OBSERVATION

Les fiches d'observation permettent d'évaluer des tâches spécifiques à la profession. Elles sont conçues pour évaluer soit un processus, soit un produit fini ou encore les deux dans certains cas.

TABLEAU

Le tableau suivant permet d'établir les correspondances entre les tests pour la reconnaissance des acquis de formation et les titres de cours du programme de base.

Liste des tests	Durée	Nombre de parties	Cours correspondants	Sigles
1er test	1 hre	3 parties	Anatomie dentaire	SDA 142
			Histologie	SDA 143
			Anatomie tête et cou	SDA 141
2e test	1 hre	4 parties	Pathologie	SDP 142
			Pathologie dentaire	SDP 141
			Premiers soins	SDU 141
			Phamacologie	SDZ 141
3e test	1 hre	4 parties	Dentisterie opératoire	SDO 141
			Spécialités dentaires	SDS 141
			Chirurgie buccale	SDS 143
			Endodontie	SDS 142
4e test	1 hre	4 parties	Tâches auxiliaires	SDE 141
			Bactériologie	SDB 141
			Hygiène buccale	SDH 141
			Nutrition	SDN 141

Liste des fiches	Durée	Cours correspondants	Sigles
Fiche	1 hre	Assistance à la chaise	SDL 153
Fiche	30 min	Matériaux dentaires	SDM 152 SDM 153
Fiche	15 min	Assistance en radiologie	SDX 152
Fiche	3 hres	Techniques de laboratoire	SDL 151 SDL 152

RENSEIGNEMENTS SUR LES EXEMPTIONS ET LES DIRECTIVES EN CAS D'ÉCHEC

Certains cours pourront être exemptés au candidat qui fournit à la CS ou CSR tous les documents exigés par celle-ci.

Il s'agit des cours suivants:

- Introduction à la profession dont le sigle est SDT 141.
- Psychologie dont le sigle est SDY 141.
- Stages en cabinet dentaire dont le sigle est SSD 151.

D'autres cours pourront être exemptés si le candidat obtient un succès au moment de l'évaluation des habiletés terminales.

Un succès dans l'évaluation de la fiche évaluant le cours siglé SDM 152 accorde en même temps l'exemption au cours siglé SDM 151.

Un succès dans l'évaluation de la fiche évaluant le cours siglé SDX 152 accorde en même temps l'exemption au cours siglé SDX 151.

En cas d'échec à une partie du test ou à un test complet, il n'y a pas de reprise pssible. Pour obtenir la reconnaissance désirée, le candidat devra s'inscrire au cours pour lequel il y a eu échec, suivre la formation et passer l'examen prévu à ce cours.

COMPREHENSION DES TESTS ÉCRITS

Marche à suivre au moment de passer le test:

- Lire la question au complet.
- Lire chacun des éléments de réponse suggéré.
- Inscrire la réponse sur la FEUILLE REPONSE.
- Répondre à toutes les questions.
- Ecrire votre nom sur la feuille réponse.
- Ne rien écrire sur le questionnaire.
- A la fin du test, remettre le questionnaire et la feuille réponse au surveillant.

Les questions auxquelles le candidat aura à répondre sont du type objectif. Afin de faciliter la compréhension de ce style d'examen, nous inscrirons ici un exemple de chaque style de question que le candidat est susceptible de rencontrer au moment de passer l'examen.

1 - Questions d'association

Consistent à associer les éléments qui sont ensembles:

exemple: Choisir la période correspondant à:

1. la naissance de l'histoire dentaire
2. la pratique de l'art dentaire telle qu'on la connaît aujourd'hui
3. la formation d'une association pour les assistantes dentaires du Québec

CHOIX DE REPONSES

A) Période classique

B) Préhistoire et antiquité

C) Moyen Age

d) Temps contemporains

E) Période de la Renaissance

Feuille de réponse

1. (B)
2. (D)
3. (D)

2. Questions choix multiples

Consistent à choisir une bonne réponse parmi celles suggérées.

exemple: Question no 4. Quelle est la spécialité dentaire qui s'occupe du diagnostic et du traitement de la pulpe et des tissus périapicaux?

A) Chirurgie buccale

B) Radiodiagnostic et diagnostic

C) Endodontie

D) Périodontie

Feuille de réponse:

4. (C)

3. Questions traditionnelles à courtes réponses.

example: Question no 8. Le préfixe gingivo veut dire:

_____

Feuille de réponse:

8. Gencives

4. Questions se rapportant à un shéma

Consistent à identifier ce qui est représenté par une ligne et un numéro sur un shéma.

exemple: Question no 12. Indiquer sur le shéma d'un cercle, ce que représente les numéros.

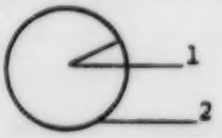

Feuille de réponse

12. 1. rayon
2. circonférence

COMPRÉHENSION DES TESTS PRATIQUES

Ce type d'évaluation consiste en une observation du candidat lorsqu'il exécute une tâche spécifique.

L'évaluation l'informera de la tâche à exécuter, du temps prévu pour l'exécution, de l'emplacement des équipements et du matériel.

L'examinateur ne peut répondre aux questions du candidat durant l'exécution de la tâche, il est donc important de prendre toutes les informations relatives aux lieux, aux matériaux ou tout autre information avant le début du test.

L'évaluateur informera le candidat au sujet de ce qui est évalué, soit le processus, soit le produit fini ou les deux.

LISTE DES TÂCHES À ÊTRE ÉVALUÉ:

Assistance en laboratoire:

- assistance lors de la prise des empreintes primaires
- coulée de l'empreinte
- taille du modèle
- fabrication du porte empreinte individuel
- fabrication de la plaque-base et boudin de cire

LISTE DES TÂCHES À ÊTRE ÉVALUÉ: (suite)

Matériaux dentaires:	- manipulation de matériaux dentaires rigides
	- manipulation de matériaux dentaires plastiques et élastiques
	- manipulation des ciments dentaires
	- manipulation des matériaux obturateurs non métalliques
Assistance en radiologie:	- assistance lors de la prise d'images radiologiques
	- développement en chambre noir
	- plaçage de radiographies sur des cadres appropriés
Assistance à la chaise:	- entretien de l'unité dentaire
	- pose de la digue de caoutchouc
	- utilisation de la succion et des seringues à air et à eau.
	- échange des instruments
	- malaxage des matériaux

TEST DE CERTIFICATION

ASSISTANCE DENTAIRE

SDL 151
SDL 152
SDL 153
SDM 152
SDM 153
SDX 152

CAHIER DE L'ÉVALUATEUR

Document no 352-085-07

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 67

MODE D'UTILISATION DU MATÉRIEL DÉVELOPPÉ 68

DIRECTIVES À SUIVRE AVANT DE PASSER LE TEST 68

DIRECTIVES À SUIVRE PENDANT LE TEST 69

TABLEAU 1 - OBJECTIFS 71

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Ministère a développé, pour les cours dont l'apprentissage est centré sur le développement d'habiletés, du matériel d'évaluation présenté sous la forme de "fiche d'observation".

Ces fiches sont conçues pour effectuer des observations directes du candidat pendant qu'il passe le test.

L'évaluation pourra se faire soit à la fin de l'objectif terminal concerné par le test, ou à la fin du cours (voir tableau I et suivre les directives inscrites).

L'évaluateur doit donc observer soit:

- des actions posées par le candidat dans l'exécution d'une tâche, c'est-à-dire une démarche

OU

- ce que le candidat a réalisé, c'est-à-dire le produit final.

Une telle approche implique que l'évaluateur base son appréciation sur ce qu'il voit au moment de l'évaluation et non sur ce qu'il a vu en d'autres moments. Elle implique également que l'évaluateur n'évalue qu'un étudiant à la fois, au maximum deux.

MODE D'UTILISATION DU MATÉRIEL DÉVELOPPÉ

L'évaluateur observe selon le cas, la démarche du candidat dans l'exécution d'une tâche ou le produit final. Il inscrit à chaque étape, le résultat obtenu dans la case appropriée sur la fiche d'observation et ce, en tenant compte des tolérances indiquées.

Lorsque le test est terminé, il additionne les points obtenus et inscrit:

- LE RÉSULTAT si le total de la note a atteint ou dépassé le critère de performance défini au niveau du test

OU

- LE RÉSULTAT ZÉRO (0) si la note obtenue n'a pas atteint le critère de performance défini au niveau du test.

DIRECTIVES À SUIVRE AVANT DE PASSER LE TEST

- Lire tous les documents relatifs au test.
- Se procurer le cahier des fiches d'observation.
- S'assurer que le candidat a reçu les informations spécifiques concernant le test à passer
  - . Objectif terminal visé.
  - . Durée du test.
  - . Critère de performance à atteindre.

DIRECTIVES À SUIVRE PENDANT LE TEST

- Ne pas répondre à des demandes de renseignements pendant l'exécution d'une tâche, sauf si la sécurité de l'étudiant est en jeu.
- À la fin de chaque étape, compléter sur la fiche d'observation la partie s'y rapportant.

DIRECTIVES À SUIVRE APRÈS LE TEST

- Compléter la fiche d'observation en totalisant le résultat obtenu à chaque étape.
- Informer le candidat au sujet du résultat obtenu.

TABLEAU 1

COURS	OBJECTIFS	NO	MOMENT DE L'ÉVALUATION	PONDÉRATION
SDL 151	ASSISTER à la prise d'une empreinte primaire en respectant les principes établis.	01	(1)	25
	APPLIQUER la technique de la coulée de l'empreinte en respectant les principes établis.	02	(1)	40
	APPLIQUER la technique de la taille du modèle en respectant les principes établis.	03	(1)	35
SDL 152	FABRIQUER un porte-empreintes individuel en respectant les principes établis.	01	(1)	50
	FABRIQUER une plaque-base en respectant les principes établis.	02	(1)	50
SDL 153	ACQUÉRIR les connaissances sur le fonctionnement de l'unité dentaire.	01	(1)	10
	PREPARER et ORGANISER la salle de soins dentaires.	02	(1)	10
	PROCÉDER à l'entretien général de l'unité dentaire.	03	(1)	10
	INSTALLER et RETIRER la digue de caoutchouc en respectant les principes établis.	04	(2)	
	UTILISER adéquatement la succion et la seringue à eau et à air en bouche au moment opportun.	05	(2)	
	ÉCHANGER adéquatement les instruments.	06	(2)	
	PRÉVOIR les gestes à venir selon le type de traitement.	07	(2)	
	APPLIQUER adéquatement la technique de malaxage des matériaux.	08	(2)	70
SDM 152	MANIPULER les matériaux dentaires rigides.	01	(1)	30
	MANIPULER les matériaux dentaires plastiques et élastiques.	02	(1)	30

TABLEAU 1 (suite)

SDM 153	MANIPULER les matériaux non métalliques et les ciments dentaires.	01	(1)	60
SDX 152	ASSISTER lors de la prise d'images radiologiques.	01	(2)	
	EXÉCUTER les étapes pour les techniques de développement en chambre noire.	02	(2)	
	PLACER les radiographies sur les cadres appropriés.	03	(2)	
				100

(1): Test se passe à la fin de l'apprentissage de l'objectif concerné.

(2): Test se passe à la fin du cours.

ASSISTANCE DENTAIRE

CAHIERS DES

FICHES D'OBSERVATION

Document no 352-085-12

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

SDL 151 - TECHNIQUES DE LABORATOIRE

- Assistance à la prise d'empreintes primaires 79
- Coulée des empreintes 81
- Taille des modèles 84

SDL 152 - TECHNIQUES DE LABORATOIRE

- Fabrication d'un porte-empreintes individuel avec espaceur 89
- Fabrication d'une "plaque base" et du boudin de cire 93

SDL 153 - ASSISTANCE À LA CHAISE 99

SDM 152 - MATÉRIAUX DENTAIRES RIGIDES

- Produit du gypse 105
- Matériaux à empreintes rigides 106

MATÉRIAUX PLASTIQUES ET ÉLASTIQUES

- Hydrocolloïde irréversible 107
- Caoutchoucs synthétiques 108

SDM 153 - CIMENTS DENTAIRES 111

MATÉRIAUX OBTURATEURS NON MÉTALLIQUES 112

SDX 152 - RADIOLOGIE

- Films électifs périapicaux ou coronaires selon les régions 115

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

SDL 151

FICHES D'OBSERVATION

NOM DU CANDIDAT: _____

CENTRE: _____

TOTAL: /100

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Assistance à la prise d'empreintes primaires

1.0 PRÉPARATION DU MATÉRIEL

5

1.1 Miroir.

1.2 Porte-empreintes (haut et bas).

1.3 Alginate (hydrocolloïde irréversible).

1.4 Bol à malaxer en caoutchouc.

1.5 Spatule à malaxer flexible.

1.6 Boudins de cire.

1.7 Serviette pour patient.

1.8 Serviettes humides pour conserver les empreintes.

1.9 Verre avec rince-bouche pour le patient.

1.10 Haricot.

TOLERANCE: 1.1, 1.6, 1.8, 1.9, 1.10

2.0 ASSISTANCE À LA PRISE D'EMPREINTES PRIMAIRES

10

2.1 Choisir les porte-empreintes (haut et bas) adéquats.

2.2 Poser la cire périphérique sur les porte-empreintes.

2.3 Malaxer le matériau adéquatement.

2.4 Insérer adéquatement une quantité suffisante de matériau dans les porte-empreintes.

2.5 Assécher la bouche du patient.

2.6 Répartir adéquatement le matériau dans les porte-empreintes selon le cas.

2.7 Présenter adéquatement les porte-empreintes à l'opérateur.

TOLERANCE: 2.2, 2.5

3.0 RANGEMENT DE L'AIRE DE TRAVAIL

/10

3.1 Nettoyer le matériel utilisé.

3.2 Recevoir adéquatement l'empreinte et assurer sa conservation jusqu'à la coulée.

3.3 Conclure le rendez-vous.

3.4 Assurer le rangement et procéder à l'asepsie de l'aire de travail.

3.5 Désinfecter et stériliser l'instrumentation utilisée.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 20/25

Temps alloué: 20 minutes

/25

SUCCES: ☐

ECHEC: ☐

SDL 151

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Coulée des empreintes

1.0 PREPARATION DU MATERIEL

5

1.1 Bol à malaxer en caoutchouc.
1.2 Spatule à malaxer.
1.3 Plâtre ou pierre jaune et eau.
1.4 Vibrateur.
1.5 Balance.
1.6 Cylindre gradué.
1.7 Moules (haut et bas) en caoutchouc.
1.8 Papier à main ou papier ciré.
1.9 Empreintes à l'alginate (haut et bas).

TOLERANCE: 1.5, 1.6, 1.7, 1.8

SDL 151

2.0 COULÉE DES EMPREINTES

20

2.1 Préparer les empreintes selon le cas.

2.2 Mesurer les quantités d'eau et de plâtre (ou pierre) à l'aide de la balanche et du cylindre gradué.

2.3 Verser la quantité d'eau nécessaire dans le bol de caoutchouc.

2.4 Verser la quantité de plâtre (ou pierre) nécessaire dans le bol de caoutchouc.

2.5 Malaxer adéquatement le mélange.

2.6 Eliminer les bulles d'air du mélange en plaçant le bol sur le vibrateur.

2.7 A l'aide du mélange, couler les empreintes adéquatement selon la technique appropriée, en évitant le déplacement et le changement dimensionnel de l'alginate ainsi qu'en respectant les principes relatifs à:

a) le bord postérieur du porte-empreintes sur le vibrateur
b) disposition du bord postérieur du porte-empreintes sur la table

2.8 Remplir les moules en caoutchouc de mélange de consistance adéquate.

2.9 Façonner des bases à l'aide de mélange de consistance adéquate.

2.10 Enfoncer adéquatement les empreintes coulées sur leurs bases respectives en évitant le déplacement et le changement dimensionnel de l'alginate.

2.11 Dégager les porte-empreintes des modèles une fois le temps de prise écoulé (environ 30 minutes).

TOLÉRANCE: 2.2, 2.6, 2.8, 2.9

SDL 151

3.0 PRODUIT FINAL

/10

3.1 Aspect du modèle (centré, enfoncé adéquatement).

3.2 Absence de trop gros excès au pourtour du modèle.

3.3 Absence de joints entre l'empreinte et la base.

3.4 Epaisseur convenable de la base.

3.5 Absence d'excès de matériau ou de bulles sur les formes anatomiques du modèle (dents, tissus mous, palais, plancher buccal, vestibule).

3.6 Présence de toutes les structures contenues dans les empreintes.

3.7 Absence de fractures des modèles ou de leurs structures.

TOLÉRANCE: 3.2

4.0 RANGEMENT DE L'AIRE DE TRAVAIL

/5

4.1 Nettoyer le matériel utilisé.

4.2 Assurer la propreté et le rangement de l'aire de travail.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 35/40

Temps alloué: pour la coulée: 25 minutes
pour le démoulage: 5 minutes

/40

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

SDL 151

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Taille des modèles

1.0 PRÉPARATION DU MATÉRIEL

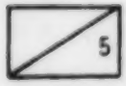

1.1 Meule.

1.2 Crayon.

1.3 Règle.

1.4 Cire à occlusion.

1.5 Modèles d'études (haut et bas).

TOLÉRANCE: 1.2, 1.3, 1.4

2.0 PRODUIT FINAL TAILLE DU MODÈLE

25

2.1 Dos du modèle supérieur perpendiculaire à la ligne médiane du modèle.

2.2 Côtés du modèle supérieur parallèles à une ligne qui passe au point de convexité buccale de la canine et par la fosse centrale de la première molaire.

2.3 Partie antérieure du modèle supérieur taillée en suivant une ligne courbe, ou en formant deux plans angulés.

2.4 Talons du modèle supérieur angulés selon deux plans de même longueur avec des angles égaux au dos du modèle.

2.5 Dos du modèle inférieur taillé d'après les limites du modèle supérieur.

2.6 Côtés et talons du modèle inférieur taillés d'après les limites du modèle supérieur.

2.7 Partie antérieure du modèle inférieur taillée selon une ligne courbe.

2.8 Symétrie des plans taillés.

2.9 Hauteur adéquate du modèle articulé (environ 3 pouces).

2.10 Parallélisme des modèles supérieur et inférieur par rapport au plan de la table.

2.11 Stabilité du modèle articulé sur les sept surfaces: le dos, les deux plans distaux (talons), les quatre plans latéraux.

2.12 Conservation de la morphologie buccale: dents, gencives, tissus mous.

2.13 Finition adéquate du modèle (absence d'excès, de bulles, de marques de crayon, etc.).

TOLÉRANCE: aucune

3.0 RANGEMENT DE L'AIRE DE TRAVAIL

/5

4.1 Nettoyer le matériel utilisé.

4.2 Assurer la propreté et le rangement de l'aire de travail.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 30/35

Temps alloué: 40 minutes

/35

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

CRITÈRES DE PERFORMANCE DU SDL 151: 85/100

/100

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

SDL 152

FICHES D'OBSERVATION

NOM DU CANDIDAT: _____

CENTRE: _____

TOTAL: /100

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Fabrication d'un porte-empreintes individuel avec espaceur

1.0 PRÉPARATION DU MATERIEL

5

1.1 Feuilles d'amiante ou feuilles de cire de laboratoire.

1.2 Crayon.

1.3 Instruments à main de laboratoire.

1.4 Verre de carton ciré.

1.5 Abaisse-langue de bois ou spatule à malaxer.

1.6 Acrylique (poudre et liquide).

1.7 Mesures pour poudre et liquide.

1.8 Modèle primaire.

1.9 Fraise de laboratoire.

1.10 Disque de coton pour laboratoire.

1.11 Pierre ponce.

1.12 Séparateur.

1.13 Brûleur ou torche à alcool.

1.14 Plaques de verre ou rouleau à résine acrylique.

TOLÉRANCE: 1.2, 1.9, 1.10, 1.11, 1.12, 1.14.

SDL 152

2.0 FABRICATION DU PORTE-EMPREINTES

15

2.1 Dessiner le contour du porte-empreintes sur le modèle primaire.

2.2 Abolir les rétentions sur le modèle selon le cas.

2.3 Appliquer un espaceur sur le modèle en respectant les points suivants:

- replis muqueux dégagé d'un ou deux milimètre(s)
- absence de: . trace de doigt
  . joint inadéquat
  . amincissement de la cire
- adaptation adéquate de la cire au modèle

2.4 Perforer des fenêtres dans la feuille d'amiante ou de cire selon le cas.

2.5 Malaxer le matériau (poudre et liquide) adéquatement.

2.6 Façonner le matériau sur le modèle en respectant les points suivants:

- absence de: . trace de doigt
  . amincissement
- épaisseur adéquate et uniforme du matériau sur le modèle et au niveau du replis muqueux
- adaptation adéquate du matériel sur la cire (bulles d'air, distorsion).

2.7 Façonner la poignée du porte-empreintes.

2.8 Perforer des rétentions dans le porte-empreintes.

2.9 Procéder à la finition du porte-empreintes une fois la polymérisation du matériau complété.

TOLÉRANCE: 2.1, 2.8.

SDL 152

3.0 PRODUIT FINAL

/25

3.1 La poignée du porte-empreintes doit respecter les points suivants:

- bien centrée
- dégage bien la lèvre
- angulée adéquatement
- longueur, largeur et épaisseur adéquates permettant une bonne prise

3.2 Absence d'excès ou d'irrégularité du matériau.

3.3 Absence de rugosité sur le contour du porte-empreintes.

3.4 Sommet du replis muqueux libéré et fini adéquatement (arrondi).

3.5 Perforations localisées adéquatement selon le cas.

3.6 Filets dégagés adéquatement.

TOLÉRANCE: aucune.

4.0 RANGEMENT DE L'AIRE DE TRAVAIL

/5

4.1 Nettoyer le matériel utilisé.

4.2 Assurer le rangement et la propreté de l'aire de travail.

TOLÉRANCE: aucune.

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 40/50

Temps alloué: 25 minutes

/50

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Fabrication d'une "plaque base" et du boudin de cire

1.0 PRÉPARATION DU MATÉRIEL

5

1.1 Feuilles d'amiante.
1.2 Feuilles de cire de laboratoire.
1.3 Crayon.
1.4 Instruments à main de laboratoire.
1.5 Verre de carton ciré.
1.6 Abaisse-langue de bois ou spatule à malaxer.
1.7 Acrylique (poudre et liquide) ou shellac.
1.8 Mesures pour poudre et liquide.
1.9 Modèle d'étude.
1.10 Fraises de laboratoire.
1.11 Disque de coton pour laboratoire.
1.12 Pierre ponce.
1.13 Séparateur.
1.14 Plaques de verre ou rouleau à résine acrylique.
1.15 Règle milimétrique.
1.16 Brûleur.
1.17 Torche à alcool.
1.18 Ciseaux.

TOLÉRANCE: 1.1, 1.3, 1.10, 1.11, 1.12, 1.14, 1.18

SDL 152

2.0 FABRICATION DE LA "PLAQUE BASE"

15

2.1 Dessiner le contour de la "plaque base" sur le modèle d'étude.

2.2 Atténuer les rétentions sur le modèle (si nécessaire).

2.3 Apposer un produit isolant sur le modèle.

2.4 Malaxer adéquatement le matériau (poudre et liquide).

2.5 Façonner le matériau sur le modèle en respectant les points suivants:

- absence: . de trace de doigt
  . amincissement
- épaisseur spécifique du matériau sur le modèle et au niveau du replis muqueux

2.6 Procéder à la finition de la base après la polymérisation complète du matériau.

TOLÉRANCE: aucune

3.0 PRODUIT FINAL DE LA "PLAQUE BASE"

15

3.1 Adaptation adéquate de la base acrylique au modèle (bulles d'air, distorsion).

3.2 Absence d'excès ou d'irrégularité du matériau.

3.3 Absence de rugosités sur le contour de la "plaque base".

3.4 Sommet du replis muqueux libéré et fini adéquatement (arrondi).

3.5 Filets dégagés adéquatement.

TOLÉRANCE: aucune

SDL 152

4.0 PRODUIT FINAL DU BOUDIN DE CIRE

/10

4.1 Occlusale de la cire assis sur le centre de la crête.

4.2 Angulation labiale symétrique aux dents naturelles.

4.3 Respect des critères de la largeur.

4.4 Respect de la courbe de la ligne de camper.

4.5 Remplissage des replis muqueux (si nécessaire).

4.6 Finition du boudin de cire à la moitié des coussins rétromolaires.

TOLÉRANCE: aucune

5.0 RANGEMENT DU MATÉRIEL

/5

5.1 Nettoyer le matériel utilisé.

5.2 Assurer le rangement et la propreté de l'aire de travail.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 45/50

Temps alloué: 40 minutes

/50

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

ASSISTANCE À LA CHAISE

SDL 153

FICHES D'OBSERVATION

NOM DU CANDIDAT: _____

CENTRE: _____

TOTAL: /100

ASSISTANCE À LA CHAISE

1.0 FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DE L'UNITÉ DENTAIRE

10

1.1 Faire fonctionner les divers éléments de l'unité dentaire: compresseur, succion rapide, succion lente, la seringue à air et à eau, les instruments rotatifs, la chaise et la lumière.

1.2 Procéder à la lubrification des instruments rotatifs: turbine à haute vitesse et turbine à basse vitesse.

1.3 Nettoyer les divers éléments du système d'évacuation: filtre de la succion rapide, filtre de la succion lente, filtre du lavabo.

TOLÉRANCE: aucune

2.0 ORGANISATION DE LA SALLE OPÉRATOIRE

10

2.1 Assurer la propreté de la salle opératoire: cabinet de l'assistant(e), tabourets, chaise opératoire.

2.2 Désinfecter l'aire de travail: cabinet de l'assistant(e), chaise opératoire, lumière, instruments rotatifs, seringue à air et à eau.

2.3 Désinfecter et stériliser l'instrumentation utilisée (désinfection à froid, stérilisation à la chaleur sèche ou humide).

2.4 Préparer l'instrumentation selon le type de traitement.

2.5 Préparer les matériaux selon le type de traitement.

TOLÉRANCE: 2.5

SDL 153

3.0 ASSISTANCE PROPREMENT DITE

80

3.1 Installation de la digue de caoutchouc.

20

Produit final:

- Position adéquate du crampon, de la digue et du cadre.
- Etanchéité adéquate de la digue.
- Adaptation adéquate de la digue.

3.2 Utilisation de la succion rapide et de la seringue à air et à eau.

25

- Tenir la succion adéquatement.
- Aspirer adéquatement l'eau et les débris au moment opportun.
- Ne pas gêner les mouvements de l'opérateur avec l'embout de la succion rapide.
- Tenir la seringue à air et à eau adéquatement.
- Nettoyer adéquatement le champ opératoire.
- Assécher adéquatement le champ opératoire.
- Ne pas éclabousser le patient ou l'opérateur lors de l'utilisation de la seringue à air et à eau.

TOLÉRANCE: aucune

3.3 Echange d'instruments

25

- Porter correctement les instruments adéquats dans la main de l'opérateur (technique de la prise de la paume de la main).
- Porter correctement les instruments adéquats dans la main de l'opérateur (technique de la prise du crayon).
- Retirer adéquatement les instruments de la main de l'opérateur.
- Ne pas accrocher l'opérateur ou le patient avec les instruments.
- Ne pas échapper les instruments.
- Procéder à l'échange d'instruments au moment opportun.

TOLÉRANCE: aucune

SDL 153

3.4 Manipulation des matériaux dentaires. /10

- Doser les quantités adéquates de matériaux selon le type de traitement.
- Présenter adéquatement le matériau préparé avec l'instrument approprié.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 80/100 /100

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

MATÉRIAUX DENTAIRES

SDM 152

FICHES D'OBSERVATION

NOM DU CANDIDAT: _____

CENTRE: _____

TOTAL: /60

MATÉRIAUX DENTAIRES RIGIDES

Produits du gypse

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PRODUIT FINAL

1.1 Respect du temps de malaxage (60 secondes).

1.2 Absence de grumeau dans le mélange.

1.3 Absence de bulle d'air dans le mélange.

1.4 Homogénéité adéquate du matériau.

1.5 Consistance adéquate du matériau.

1.6 Propreté convenable de l'aire de travail et du matériel utilisé.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 15/15

Temps alloué: 5 minutes

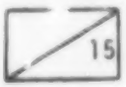

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

SDM 152

MATÉRIAUX DENTAIRES RIGIDES

Matériaux à empreintes rigides

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PRODUIT FINAL

1.1 Respect du temps de malaxage (40 - 60 secondes).

1.2 Absence de bulle d'air dans le mélange.

1.3 Homogénéité adéquate du matériau.

1.4 Consistance adéquate du matériau.

1.5 Propreté convenable de l'aire de travail et du matériel utilisé.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 15/15

Temps alloué: 5 minutes

/15

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

SDM 152

MATÉRIAUX PLASTIQUES ET ÉLASTIQUES

Hydrocolloïde irréversible

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PRODUIT FINAL

1.1 Respect du temps de malaxage;

type régulier: 60 secondes
type rapide: 45 secondes

1.2 Absence de grumeau dans le mélange.

1.3 Absence de bulle d'air dans le mélange.

1.4 Homogénéité adéquate du matériau.

1.5 Consistance adéquate du matériau.

1.6 Propreté convenable de l'aire de travail et du matériel utilisé.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 15/15

Temps alloué: 5 minutes

/15

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

SOM 152

MATÉRIAUX PLASTIQUES ET ÉLASTIQUES

Caoutchoucs synthétiques

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PRODUIT FINAL

1.1 Respect du temps de malaxage (60 secondes).

1.2 Absence de bulle d'air dans le mélange.

1.3 Homogénéité adéquate du mélange.

1.4 Consistance adéquate du mélange.

1.5 Propreté convenable de l'aire de travail et du matériel utilisé.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 15/15

Temps alloué: 5 minutes

/15

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

MATÉRIAUX DENTAIRES

SDM 153

FICHES D'OBSERVATION

NOM DU CANDIDAT: _____

CENTRE: _____

TOTAL : /60

CIMENTS DENTAIRES

Pour fin d'évaluation, procéder à l'évaluation du malaxage d'un de ces produits seulement.

PRODUITS:
1) ciment chirurgical
2) hydroxyde calcium
3) oxyde de zinc eugénol
4) oxyphosphate de zinc
5) phospho-silicate
6) polycarboxylate

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PRODUIT FINAL

1.1 Respect du temps de malaxage.

1.2 Homogénéité adéquate du matériau.

1.3 Consistance adéquate du matériau.

1.4 Propreté convenable de l'aire de travail et du matériel utilisé.

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 30/30

Temps alloué: 5 minutes

/30

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

SDM 153

MATÉRIAUX OBTURATEURS NON MÉTALLIQUES

Pour fin d'évaluation, procéder à l'évaluation du malaxage d'un de ces produits seulement.

PRODUITS:
1) Composite
2) Résine acrylique
3) Silicate

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PRODUIT FINAL

1.1 Respect du temps de malaxage.

1.2 Homogénéité adéquate du matériau.

1.3 Consistance adéquate du matériau.

1.4 Propreté convenable de l'aire de travail et du matériel utilisé.

TOLÉRANCE: aucune

CRITERES DE PERFORMANCE: 30/30

Temps alloué: 5 minutes

30

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

RADIOLOGIE

SDX 152

FICHES D'OBSERVATION

NOM DU CANDIDAT: _____

CENTRE: _____

TOTAL: /100

RADIOLOGIE

Films électifs périapicaux ou coronaires selon les régions

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1.0 SECURITÉ GÉNÉRALE

/25

1.1 Questionnaire médical

- . radiothérapie
- . enceinte
- . présence de prothèse(s) etc.

1.2 Sécurité du patient

- . tablier de plomb
- . cache-cou

1.3 Sécurité de l'opérateur

- . film dosimétrique
- . écran protecteur

1.4 Vérification technique de l'appareil

- . vérification du KVP, MA, Impulses

TOLÉRANCE: aucune

2.0 TECHNIQUE DE PRISE DE RADIOGRAPHIE

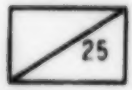

. Position de la tête
. Orientation du cône
. Placement du film

2.1 Présence complète des structures à radiographier.

2.2 Absence de raccourcissement des structures dentaires.

2.3 Absence d'élongation des structures dentaires.

2.4 Absence de superposition des structures dentaires.

2.5 Absence de distorsion des structures dentaires.

2.6 Absence d'image tronquée.

2.7 Densité adéquate de l'image radiologique.

2.8 Précision de l'image radiologique.

TOLÉRANCE: aucune

3.0 TECHNIQUES DU PROCESSUS DE RADIOGRAPHIES

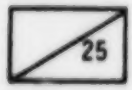

A) Méthode manuelle

B) Méthode automatique ou mécanique

3.1 Absence d'artéfacts sur le film radiologique

a) chimique

b) mécanique (accidentel)

c) manipulation

d) contamination

e) temps de développement ou de fixation

f) température des solutions

g) mode de procédure

PONDÉRATION:

3 points pour chacun des critères déficients.

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 19/25

4.0 PLACEMENT ADÉQUAT DU FILM SUR CADRE

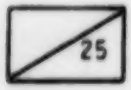

TOLÉRANCE: aucune

CRITÈRES DE PERFORMANCE: 90/100

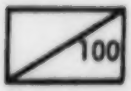

SUCCÈS: ☐

ÉCHEC: ☐

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes